

LA MAISON LÉON-PROVANCHER

ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2024

LA MAISON LÉON-PROVANCHER

ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2024

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen des professionnels en exercice indépendants	2 - 3
Produits et charges	4
Évolution de l'actif net (négatif)	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13



300-1165, boul. Lebourgneuf
Québec (Québec) G2K 2C9
T: 418 692-1077
F : 418 634-1455
www.alteregaux.ca

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DES PROFESSIONNELS EN EXERCICE INDÉPENDANTS

Aux administratrices de l'organisme
LA MAISON LÉON-PROVANCHER

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme **LA MAISON LÉON-PROVANCHER** qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024 et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net (négatif) et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des professionnels en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de notre examen. Nous avons effectué notre examen selon les Normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Les professionnels en exercice mettent en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques. Ils évaluent les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **LA MAISON LÉON-PROVANCHER** au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 1

Société de comptables professionnels agréés

Québec, le 26 juin 2025

¹Par Maxime Lejeune, CPA auditeur

LA MAISON LÉON-PROVANCHER

PRODUITS ET CHARGES

Exercice clos le 31 décembre 2024

(non audité)

Page 4

	2024	2023
PRODUITS		
Inscriptions	191 838 \$	176 711 \$
Subventions, entente de services, commandites et dons (note 3)	119 481	168 942
Vente et location de matériel pédagogique	--	1 685
Amortissement des apports reportés	24 914	25 745
Autres produits	<u>2 573</u>	<u>3 794</u>
	<u>338 806</u>	<u>376 877</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	293 059	285 625
Honoraires	29 763	31 867
Matériel et frais des activités	15 371	24 437
Frais de représentation et déplacements	8 502	10 175
Fournitures de bureau et papeterie	1 965	10 211
Assurances	1 821	--
Télécommunications	1 689	1 135
Location d'équipement	1 579	1 905
Publicité et promotion	1 374	1 944
Créances douteuses et irrécouvrables	--	1 815
Intérêts et frais bancaires	2 170	2 022
Intérêts sur la dette à long terme - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	--	1 882
Amortissement des immobilisations corporelles	25 879	25 633
Autres charges	<u>1 420</u>	<u>3 048</u>
	<u>384 592</u>	<u>401 699</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(45 786) \$</u>	<u>(24 822) \$</u>

LA MAISON LÉON-PROVANCHER
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (NÉGATIF)

Exercice clos le 31 décembre 2024
(non audité)

Page 5

	Fonds investi en immobi- lisations	Fonds non affecté (déficiaire)	2024 Total	2023 Total
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	8 515 \$	(3 952) \$	4 563 \$	29 385 \$
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(965)</u>	<u>(44 821)</u>	<u>(45 786)</u>	<u>(24 822)</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>7 550</u> \$	<u>(48 773)</u> \$	<u>(41 223)</u> \$	<u>4 563</u> \$

LA MAISON LÉON-PROVANCHER

BILAN

31 décembre 2024

(non audité)

Page 6

	2024	2023
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	19 216 \$	58 087 \$
Débiteurs (note 4)	12 153	9 009
Subvention à recevoir	<u>7 533</u>	<u>--</u>
	38 902	67 096
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>99 904</u>	<u>125 783</u>
	<u>138 806</u> \$	<u>192 879</u> \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	65 195 \$	48 782 \$
Subventions reportées (note 8)	<u>22 480</u>	<u>22 266</u>
	87 675	71 048
APPORTS REPORTÉS (note 9)	<u>92 354</u>	<u>117 268</u>
	<u>180 029</u>	<u>188 316</u>
ACTIF NET (NÉGATIF)		
Fonds investi en immobilisations	7 550	8 515
Fonds non affecté (déficitaire)	<u>(48 773)</u>	<u>(3 952)</u>
	(41 223)	4 563
	<u>138 806</u> \$	<u>192 879</u> \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administratrice

_____, administratrice

LA MAISON LÉON-PROVANCHER

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre 2024

(non audité)

Page 7

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(45 786) \$	(24 822) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés	(24 914)	(25 745)
Aide gouvernementale - Prêt CUEC	--	(20 000)
Subvention des intérêts sur le prêt CUEC	--	(1 882)
Intérêts sur la dette à long terme - CUEC	--	1 882
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>25 879</u>	<u>25 633</u>
	(44 821)	(44 934)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(3 144)	5 396
Subvention à recevoir	(7 533)	7 049
Créditeurs	16 413	22 705
Subventions reportées	<u>214</u>	<u>13 333</u>
	<u>(38 871)</u>	<u>3 549</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>--</u>	<u>(65 017)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	--	(40 000)
Encaissements d'apports reportés	<u>--</u>	<u>59 729</u>
	<u>--</u>	<u>19 729</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(38 871)	(41 739)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>58 087</u>	<u>99 826</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>19 216</u> \$	<u>58 087</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec le 2 mars 1990, est un lieu de découverte et de mise en valeur des sciences naturelles et de l'histoire situé au coeur du Vieux-Cap-Rouge. Il offre des activités éducatives destinées aux jeunes de 3 à 12 ans et à leur famille. De plus, il favorise le rapport avec le milieu naturel et l'expérimentation afin de susciter l'émerveillement, stimuler la curiosité et, ainsi, assurer la poursuite de l'oeuvre du grand naturaliste que fût Léon Provancher.

À titre d'organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, il est exempté de l'impôt sur les bénéfices et peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

Dans la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations présentées au sujet des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés, au besoin, aux produits et charges de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les produits d'inscriptions sont encaissés au moment de l'inscription et comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus aux clients.

Les produits de vente et location de matériel pédagogique sont comptabilisés lorsque le bien ou le service a été fourni aux clients et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés, que le montant est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Biens et services reçus à titre gratuit

L'organisme reçoit des services à titre gratuit de la Ville de Québec pour le loyer de la maison et pour des assurances. La valeur des services reçus à titre gratuit n'est pas comptabilisée dans les comptes de l'organisme, puisque les montants ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Actif net

Fonds investi en immobilisations

Ce fonds rend compte des variations nettes des immobilisations corporelles détenues par l'organisme. Les produits et les charges relatifs aux immobilisations corporelles sont également présentés dans ce fonds.

Fonds non affecté

Le fonds non affecté est utilisé pour toutes les activités courantes de l'organisme. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds non affecté.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui seraient évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur seraient alors comptabilisées aux produits et charges.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux produits et charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise, si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise serait alors comptabilisée aux produits et charges.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux produits et charges de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers, qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur, tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, taux et période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Ameublement et équipement	Amortissement dégressif	20 %
Livres et spécimens	Amortissement dégressif	10 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans

Apports reportés

Les subventions et les dons relatifs aux immobilisations sont comptabilisés à titre d'apports reportés et amortis selon les mêmes méthodes, taux et période que les immobilisations corporelles auxquels ils se rapportent.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. SUBVENTIONS, ENTENTE DE SERVICES, COMMANDITES ET DONNS

	2024	2023
Ministère de la Culture et des Communications -		
Fonctionnement	43 776 \$	48 934 \$
Ville de Québec - Projets divers	36 310	35 741
Emplois d'été Canada	20 152	19 057
Association des musées canadiens	7 533	--
Caisse Desjardins de Cap-Rouge - Saint-Augustin -		
Projets divers	1 500	3 940
Aide gouvernementale - Prêt CUEC	--	20 000
Patrimoine canadien	--	6 863
Subvention des intérêts sur le prêt CUEC	--	1 882
Autres (incluant dons)	<u>10 210</u>	<u>32 525</u>
	<u>119 481 \$</u>	<u>168 942 \$</u>

LA MAISON LÉON-PROVANCHER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

(non audité)

Page 11

4. DÉBITEURS

	2024	2023
Comptes clients	1 500 \$	2 434 \$
TPS et TVQ à recevoir	<u>10 653</u>	<u>6 575</u>
	<u>12 153</u> \$	<u>9 009</u> \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Ameublement et équipement	222 601 \$	134 966 \$	87 635 \$	109 544 \$
Livres et spécimens	36 694	26 875	9 819	10 910
Équipement informatique	32 603	30 153	2 450	3 500
Améliorations locatives	<u>18 303</u>	<u>18 303</u>	<u>--</u>	<u>1 829</u>
	<u>310 201</u> \$	<u>210 297</u> \$	<u>99 904</u> \$	<u>125 783</u> \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 14 000 \$ au taux de base plus 5.5 %, qui n'est pas utilisée au 31 décembre 2024. La convention de crédit est négociable annuellement.

7. CRÉDITEURS

	2024	2023
Comptes fournisseurs et frais courus	33 412 \$	23 275 \$
Salaires et vacances à payer	22 561	15 797
Produits perçus d'avance	9 063	9 429
Sommes à remettre à l'État	<u>159</u>	<u>281</u>
	<u>65 195</u> \$	<u>48 782</u> \$

8. SUBVENTIONS REPORTÉES

	Solde au début de l'exercice	Montants encaissés	Montants constatés	Solde à la fin de l'exercice
Ministère de la Culture et des Communications - Fonctionnement	<u>22 266</u> \$	<u>43 990</u> \$	<u>43 776</u> \$	<u>22 480</u> \$

9. APPORTS REPORTÉS

	Solde au début de l'exercice	Montants amortis	Solde à la fin de l'exercice
Ministère de la Culture et des Communications	71 096 \$	15 977 \$	55 119 \$
Patrimoine canadien	29 782	5 956	23 826
Dons en immobilisations provenant de particuliers 2016	10 402	1 040	9 362
Ministère de la Culture et des Communications / Ville de Québec	3 030	606	2 424
Caisse Desjardins de Cap-Rouge - Saint-Augustin	2 472	1 189	1 283
Ville de Québec	<u>486</u>	<u>146</u>	<u>340</u>
	<u>117 268</u> \$	<u>24 914</u> \$	<u>92 354</u> \$

10. RISQUES FINANCIERS**Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2024.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes clients. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

10. RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque suivant :

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Vu la composition actuelle de l'emprunt bancaire, portant intérêt à taux variable, les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à un risque de trésorerie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

L'organisme est exposé à ce risque principalement au niveau des crédateurs.